



facture plombier abusive, ou abus d'ignorance

Par loudepomeranie, le **05/11/2009 à 21:16**

Je travaille dans un magasin pour professionnels depuis peu, mais assez tôt pour voir les tarifs des pièces (raccords, écrous, joints, etc) qu'utilisent les plombiers.

Mon frère vient de faire intervenir un plombier sur la région parisienne, pour intervenir sur une fuite à l'arrivée d'eau des wc.

Le technicien lui a facturé des pièces à des prix faramineux (exemple : 250 euros le joint à grippe).

y a-t-il un moyen, un recours contre ce technicien et sa facture??

je suppose que des erreurs de facturation ont été faite, au bien de l'abus d'ignorance, comment peut-on régir?